

Descriptif de formation

Lundi 8 septembre 2025 – 9h00 à 17h00

Comment faire face aux préjugés et à la discrimination raciale au travail ?

Thème

Le monde du travail, comme celui de l'école, est le lieu où se manifestent beaucoup préjugés, racisme et discrimination. Sous des formes visibles ou sournoises, celles et ceux qui les subissent s'enferment parfois dans le silence ou alors réagissent violemment. C'est pour cette raison qu'il est important de l'identifier comme tel et de savoir réagir. La philosophie africaine des origines de l'humanité enseigne cette vérité première : « Je suis parce que Tu es ». Il n'y a pas meilleure leçon pour mieux vivre-ensemble et nous dissuader d'être raciste envers telle ou tel.

Contenu

- ☒ introduction par le jeu du corps humain
- ☒ définitions (préjugés, discrimination, racisme, etc.)
- ☒ formes et contenus des racismes
- ☒ cadre légal et autres formes de protection des victimes
- ☒ analyse de cas pratiques (à proposer aussi par les participant-e-s)

Objectifs

Les participant-e-s...

- ☒ prennent conscience des aprioris, conscients ou inconscients que nous pouvons avoir au sujet de personnes qui nous sont différentes
- ☒ sont sensibilisé-e-s aux outils qui leur permettent de déconstruire les idées qui aveuglent parfois les perspectives et leur vision de l'Autre
- ☒ prennent connaissance du cadre légal qui protège les victimes et des organisations qui peuvent jouer un rôle actif dans la protection des victimes de racisme

Animation

Dr. Mutombo Kanyana, spécialiste des relations internationales et interculturelles, ancien chargé du Programme de lutte contre le racisme à l'UNESCO, directeur de l'Université populaire africaine en Suisse (UPAF) et secrétaire général du CRAN-Observatoire du racisme anti-Noir en Suisse.

L'animation sera ludique et très interactive. Vous pourrez interrompre à tout moment le formateur.

Public cible, nombre de participant-e-s

Toute personne intéressée par le sujet quel que soit son âge, son sexe, son statut, etc. Les personnes au contact de collègues provenant d'horizons en apparence lointains sont encore plus concernées par une telle formation.

Limité à 12 personnes

Mis à la disposition des participant-e-s : plan de la formation, bibliographie, lexique sur les définitions

formation-ARC.Suisse

Lieu

Salle Syna, Rue Caroline 24, 1227 Carouge, tél. 022 304 86 00.

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **lundi 11 août 2025** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- ☒ **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- ☒ **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- ☒ **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- ☒ **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : CHF 590.- (documentation de cours et repas inclus)